

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs d'acide citrique originaire de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2026/4814 de la Commission du 14.09.2026 – [JO C du 14.09.2026](#).

Type de mesure : ouverture d'un réexamen intermédiaire des mesures antidumping applicables aux importations d'acide citrique originaire de la République populaire de Chine, instituées par le règlement d'exécution (UE) 2021/607 de la Commission.

Période d'enquête : entre le 01.04.2025 et le 31.03.2026.

Produit(s) concerné(s) : acide citrique et citrate trisodique dihydraté.

Nomenclature(s) : codes NC 2918 14 00 et ex 2918 15 00 (codes TARIC 2918 15 00 11 et 2918 15 00 19).

Pays : Chine.